Le Grain de sable

N° 408 – Mardi 11 mars 2003

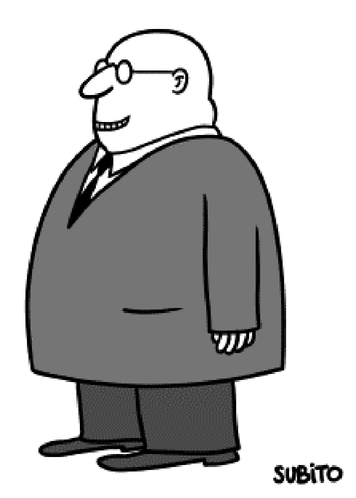


PRENEZ LA PAROLE !

Dans ce numéro

1- Assurer l'hégémonie. (Entretien avec Michel Chossudovsky)
D'abord il faut bien comprendre les causes et les conséquences de cette guerre. Il s'agit d'une guerre de conquête qui ne fait que commencer. L'administration Bush l'a clairement indiqué : d'abord l'Irak, ensuite l'Iran. Cette guerre conduira à la militarisation de vastes régions : de la côte Est de la Méditerranée jusqu'aux frontières occidentales de la Chine. (traduction)

2- Les Organisateurs du mouvement contre la guerre envisagent d'aller au-delà des protestations. (Par Glenn Frankel)
Plus de 120 militants de 28 pays ont émergé d'une session de stratégie d'un jour entier ici [Londres] ce week-end [1er mars] avec des plans non simplement pour protester contre une guerre éventuelle des Etats-Unis contre l'Irak mais aussi pour l'empêcher de se produire. Ils veulent intensifier la pression politique sur les alliés les plus proches de l'administration Bush -- les leaders de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Espagne -- et les forcer à retirer leur appui, laissant les Etats-Unis, s'ils choisissent de combattre, agir indépendamment. (traduction)



3- Belgique : pour la justice fiscale, tout simplement ! (Par Denis Horman)
La Belgique reste un des derniers pays de l'UE (avec l'Irlande et le Portugal, également le Luxembourg et l'Autriche pour l'épargne des non-résidents) à maintenir le secret bancaire fiscal : les organismes financiers ne sont tenus à aucune obligation de communication au fisc des comptes bancaires, les numéros des comptes, leur nature (à vue, à terme, les titres, etc.) et leurs titulaires. La Belgique reste un des derniers pays de l'UE qui ne connaît pas la moindre forme d'impôt sur la fortune (même le Luxembourg applique un tel impôt pour ses ressortissants). La Belgique reste un des rares pays de l'UE qui n'impose pas d'impôt sur les plus-values boursières, sur des actions de sociétés. La Belgique reste un paradis fiscal pour les firmes transnationales.

4- G-Monde Environnement (Par www.gmonde-env.org)
La planète n'est pas une marchandise ! Alors PRENEZ LA PAROLE ! Tous à Angers au " Gmonde-environnement " du 25 au 27 avril ! Vous ne pouvez pas venir sur place ? Alors envoyez votre contribution par mail ou par courrier ! Le contenu, c'est votre affaire : texte de proposition, de contestation, de témoignage, poésie, dessin, etc, tout est possible. Ces contributions pourront être intégrées dans les forums/débats (affichées, lues par des comédiens ou projetées). Toutes ces "paroles" pourront être rassemblées en un grand recueil et diffusées à l'issue du "Gmonde environnement" avec les synthèses des travaux.

5- La mondialisation près de chez nous… (Par Christian Jacquiau)
Les concentrations dans la grande distribution française ont abouti à la formation d'un véritable oligopole. Aujourd'hui cinq centrales d'achats contrôlent 90% des biens de grande consommation. Elles fixent les prix dans un contexte ruinant à la fois leurs fournisseurs (entreprises et agriculteurs) et les citoyens-consommateurs.

Vous avez-rendez-vous avec ATTAC
Liste des événements, réunions, rencontres, débats organisés par un ATTAC dans le monde.

Illustration uniquement disponible dans la version PDF.
« Liberté » par Subito – http://attac.org/genes2001

Assurer l'hégémonie

Interview de Michel Chossudovsky réalisée par Christoph FLEISCHMANN pour le Wochenzeitung (Stuttgart)



Traduction. Annie Michèle Mialane. Coorditrad, traducteurs bénévoles (*)

WoZ : Qu'est-ce qui pourrait encore empêcher la guerre qui menace en Irak ?

M.C. : D'abord il faut bien comprendre les causes et les conséquences de cette guerre. Il s'agit d'une guerre de conquête qui ne fait que commencer. L'administration Bush l'a clairement indiqué : d'abord l'Irak, ensuite l'Iran. Cette guerre conduira à la militarisation de vastes régions : de la côte Est de la Méditerranée jusqu'aux frontières occidentales de la Chine. Et ce n'est pas seulement une guerre contre l'Irak ou l'Iran, mais aussi contre les intérêts pétroliers des Etats européens. Il existe d'énormes rivalités entre les firmes pétrolières, en particulier entre les firmes anglo-américaines BP, Chevron-Texaco, Exxon d'une part et des entreprises européennes telles que Total-Fina-Elf et l'italienne ENI de l'autre. Nous assistons donc à un affrontement entre le bloc Grande-Bretagne-USA d'une part, France-Allemagne d'autre part. Et qui ne concerne pas seulement le pétrole, mais aussi l'armement.

WoZ : Cette rivalité entraîne-t-elle automatiquement une guerre contre l'Irak ?

M.C. : Il faut d'abord comprendre les causes et les conséquences d'une guerre. Il s'agit d'occuper militairement les champs pétrolifères. C'est le plus important. Les Européens doivent décider s'ils participent à l'opération, qui leur permettrait d'être présents militairement au Proche-Orient - de façon analogue à ce qui s'est produit en Yougoslavie. Mais en ce moment la forte rivalité entre grandes puissances exclut une action militaire commune.

WoZ : Mais cette rivalité entraîne-t-elle automatiquement une guerre contre l'Irak ? L'administration Bush a-t-elle d'autres raisons économiques de faire la guerre ?

M.C. : L'hégémonie qu'exercent les USA sur le système monétaire international devrait être renforcée par la guerre de conquête qu'ils projettent. La création de l'euro a entraîné une concurrence pour le dollar. Dans certains pays de l'ancien bloc Est, par exemple les ex-républiques soviétiques d'Asie Centrale, le dollar s'est imposé. En Europe de l'Est, Yougoslavie et quelques Etats de l'ex-Union soviétique, c'est l'euro qui l'a emporté.

WoZ : Mais le chef de la Banque Centrale des Etats-Unis, Alan Greenspan, met en garde contre une guerre en Irak qui pourrait affaiblir encore la conjoncture.

M.C. : Les contradictions sont légion, et nous vivons dans un monde très complexe. Mais je suis fermement convaincu que les opérations militaires et stratégiques du gouvernement des USA visent aussi à déstabiliser d'autres systèmes monétaires souverains afin d'assurer la domination des Etats-Unis sur le monde.

WoZ : Quel est le degré d'intrication du politique et du militaire aux USA ?

M.C. : Aux USA les fonds publics sont massivement détournés vers les budgets militaires. Une firme d'armement ne produit pas pour le marché libre, mais pour vendre au ministère de la Défense. Si l'Etat n'achète plus, elle est morte. Les montants affectés à l'industrie de l'armement plutôt qu'aux affaires sociales sont énormes : le budget militaire américain est de 30% supérieur à la totalité du PIB brut total de la CEI, qui compte plus de 150 millions d'habitants. Les entreprises d'armement, de même que les firmes pétrolières et pharmaceutiques et les établissements financiers exercent sur l'Etat une énorme influence. L'appareil militaire ainsi que des services tels que la CIA ou les ministères sont très fortement liés aux intérêts de ces derniers. Dans les Conseils d'administration des entreprises d'armement on rencontre d'anciens directeurs de la CIA; des généraux travaillent pour le compte des firmes pétrolières.

WoZ :Est-ce que cela ne ressemble pas un peu à une théorie du complot ?

M.C. : Les liens entre intérêts militaires et économiques, ainsi que la manipulation de l'opinion publique par les services secrets sont évidents. C'est pourquoi j'ai concentré mes études économiques les plus récentes sur les opérations que mènent dans l'ombre les services secrets afin de préparer les guerres. L'administration Bush affirme contre toute évidence que la guerre en Irak sera conduite au nom des droits de l'homme. Elle affirme qu'il y a des liens entre le gouvernement irakien et l'organisation Al-Qaida d'Oussama ben Laden, ce qui est de la propagande pure et simple. Ce qui n'en est pas, en revanche, c'est que la CIA, par anticommunisme, a aidé les moudjahidines à prendre le pouvoir en Afghanistan. Sous la présidence de Bill Clinton, le gouvernement US poursuivait encore son soutien à des groupes islamistes de la mouvance Al-Qaida.

WoZ : Mais ces faits ont trait à la guerre contre la Yougoslavie et sont antérieurs au 11 septembre ?

M.C. : Oui, c'était en Bosnie, mais après la fin de la guerre froide. D'un autre côté l'ISI, le service secret pakistanais, entretenait jusqu'au 11 septembre de bonnes relations aussi bien avec le régime taliban qu'avec les services US. Je n'en tire aucune conclusion relative à des faits concrets, mais il est impossible de faire l'impasse sur de tels faits dans le débat politique.

Sand Im Getriebe 18
Contact pour cet article: Sand.im.Getriebe@attac.org

Les Organisateurs du mouvement contre la guerre envisagent d'aller au-delà des protestations.

Par Glenn Frankel. Washington Post Foreign Service
Traduction. Annie Claude Guyot. Coorditrad, traducteurs bénévoles (*)

Plus de 120 militants de 28 pays ont émergé d'une session de stratégie d'un jour entier ici [Londres] ce week-end [1er mars] avec des plans non simplement pour protester contre une guerre éventuelle des Etats-Unis contre l'Irak mais aussi pour l'empêcher de se produire. Ils veulent intensifier la pression politique sur les alliés les plus proches de l'administration Bush -- les leaders de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Espagne -- et les forcer à retirer leur appui, laissant les Etats-Unis, s'ils choisissent de combattre, agir indépendamment. Et ils ont l'intention d'aller plus loin et de perturber les plans de guerre en commettant des actes de désobéissance civile contre les bases militaires des Etats-Unis, les dépôts de fournitures et les transports à travers l'Europe.

Finalement, si la guerre éclate, disent-ils, ils manifesteront dans les villes du monde entier la soirée du premier jour, et tiendront un rassemblement mondial le samedi suivant qui, ils espèrent, rivalisera ou surpassera leurs efforts du 15 février.

« Nous croyons toujours pouvons arrêter cette guerre avant qu'elle ne commence," dit Chris Nineham, un des organisateurs britanniques de la conférence de ce week-end, tenue aux bureaux de la Coalition « Arrêtez la Guerre » au nord-est de Londres. « Mais si nous n'y arrivons pas, nous prévenons les fauteurs de guerre qu'il y aura des protestations massives le jour où la guerre éclate et le week-end suivant."

Dans des interviews la semaine dernière, plusieurs des organisateurs des manifestations du 15 février ont retracé les origines du mouvement pacifiste, ont décrit comment ils ont organisé cet événement et ce qu'ils feront à partir de maintenant. Pour la plupart, les organismes ont très peu de moyens -- la coalition basée à Londres fonctionne sur deux bureaux avec quatre micro-ordinateurs, une poignée de lignes téléphoniques et une demi-douzaine de salariés. Mais ils utilisent Internet, des téléphones mobiles et leurs connections avec des syndicats et des gouvernements locaux pour établir des liens et se coordonner avec d'autres organisations autour du monde.

Leurs plans pourraient sembler grandioses. Mais ce sont les mêmes militants qui ont réussi le succès étonnant d'il y a de deux semaines, quand de 6 à 12 millions de protestataires se sont réunis dans environ 75 pays pour s'opposer à l'action militaire.

« Nous avons jamais vraiment vu un tel mouvement précédemment -- il est imprévisible parce qu'il est tellement sans précédent, » a dit Paul Rogers, professeur des études sur la paix à l'université de Bradford en Grande-Bretagne. « Mais il semble qu'une grande proportion des personnes qui a participé il y a deux semaines deviennent politisés juste en allant à la manifestation. Si la guerre commence, et sans l'approbation de l'O.N.U, nous pourrions envisager de nouveau des manifestations en masse."

Les participations énormes ce jour dans des villes telles que Rome, Londres, Madrid, Berlin, Paris et New York ont reflété le mécontentement populaire par rapport à la puissance militaire des Etats-Unis et la perspective de guerre d'un large partie du public -- des radicaux politiques aux groupes d'église, aux syndicats et aux citoyens ordinaires. Mais ce fut organisé pour la plupart par un petit réseau d'activistes de la gauche idéologique, du mouvement d'anti-mondialisation et des groupes pacifistes. Pendant des années ces militants se sont tenus sur des piquets de grève et ont organisé des manifestations cherchant la manière d'enflammer un support populaire massif, avec au mieux des résultats mitigés. Mais la probabilité croissante de la guerre leur a donné un problème qui résonne dans l'opinion publique du monde entier.

Nombre des organisateurs admettent qu'ils ont été assommés par la taille et la portée des manifestations d'il y a deux semaines. « Une grande partie de notre réunion fût de digérer le choc digne d'un tremblement de terre que fût le 15 février, » a dit Larry Holmes, un organisateur à New York d'International Answer, un des groupes des Etats-Unis organisant les rassemblements. « Nous étions juste aussi surpris que tout un chacun. Mais vous voyez un nouveau sentiment de confiance parmi les organisations. Les gens ne veulent pas de cette guerre, et ils nous mandatent pour faire ce qu'il faut pour l'arrêter."

Les organisateurs disent que les manifestations de février ont été convenues la première fois durant une petite session de stratégie à Florence en novembre. Mais leurs racines viennent des jours suivant juste le 11 septembre 2001, quand les militants dirent qu'ils ont commencé à se réunir pour organiser l'opposition à ce qu'ils prévoyaient comme réponse militaire de la part des Etats-Unis aux attaques terroristes sur New York et le Pentagone.

En Grande-Bretagne, selon l'organisateur John Rees, plusieurs centaines de militants se sont réunis la première fois le week-end après le 11 septembre. La plupart étaient du noyau dur de la gauche britannique -- le parti socialiste ouvrier, le mouvement pour le désarmement nucléaire et l'organisation anti-capitaliste de résistance contre la mondialisation, avec des législateurs tels que Jeremy Corbyn et George Galloway du parti travailliste. En quelques semaines, ils se sont associés à des représentants de deux éléments très importants -- la communauté musulmane en pleine expansion et ses syndicats militants de Grande-Bretagne. En octobre ils avaient un nom: la coalition « Arrêtez la Guerre » (Stop the War Coalition).

Plus de 50.000 manifestants sont venus à Londres pour un rassemblement de paix en octobre 2001 ; les mêmes ont protesté en novembre contre l'invasion de

l'Afghanistan par les Etats-Unis. Une manifestation le 28 septembre dernier a réuni plusieurs centaines de milliers de personnes à Hyde Park à Londres pour protester contre la guerre en Irak et demander la « liberté pour la Palestine ». Après cela, les militants ont décidé de pousser à une manifestation mondiale.

Environ 30 organisateurs de 11 pays européens se sont réunis samedi matin 9 novembre, à la Fortezza da Basso, une forteresse du XVIe siècle du quartier nord-ouest de Florence, faisant partie d'une semaine d'actions contestataires sponsorisées par le forum social européen, un réseau d'anti-mondialisation. Les Italiens ont poussé pour une date en décembre, a rappelé Rees. Mais les représentants britanniques les ont persuadés d'attendre jusqu'au 15 février, quand les vacances de Noël seront finies et les universités de retour en session dans l'ensemble de l'Europe.

À l'origine, les militants ont cru que les manifestations du 15 février pourraient être limitées à quelques capitales européennes. Mais lors d'une réunion de suivi à Copenhague en décembre, les représentants des groupes pacifistes basés aux Etats-Unis et aux Philippines ont promis leur soutien pour février. Au Caire ce même mois, 400 représentants de plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Asie se sont associés pour signer une déclaration de soutien aux peuples irakien et palestinien et ont désigné un comité de coordination dirigé par l'ancien président algérien Ahmed Ben Bella qui a promis de s'associer aux rassemblements de février. En conclusion, en janvier, les activistes se sont réunis une fois de plus pour une réunion du forum social mondial à Porto Alegre, au Brésil, et le nombre de pays dont les gens ont accepté de participer à la manifestation du 15 février est monté de 30 à 74.

« Nous nous sommes rendus compte alors que ceci s'était transformé en une coalition mondiale," dit un organisateur italien qui a insisté pour garder l'anonymat.

Depuis le 15 février, les militants ont cherché à maintenir la pression, particulièrement en Grande-Bretagne, où le premier ministre Tony Blair est classé comme l'un des plus fervents supporters internationaux du président Bush. Tandis que la Chambre des Communes discutait de la position de Blair mercredi, des douzaines de militants protestaient dehors à St Stephen's Gate au Parlement et ont fait pression sur les représentants du parti travailliste, cherchant leur appui pour s'opposer à Blair. Le premier ministre a gagné le vote ce jour face à une forte protestation des parlementaires travaillistes et qui l'a laissé affaibli politiquement. Des centaines de militants ont rendu visite à des législateurs ce week-end dans leurs bureaux locaux.

« Nous savons que beaucoup [de législateurs] ont été vraiment secoués par la manifestation du 15 février, » dit Ghada Razuki, un activiste irakien britannique qui a mené la manifestation de mercredi. « Nous voulons maintenir la pression afin de les obliger à prendre position."

Des campagnes pour perturber les forces américaines ont été également lancées. Sans compter les douzaines de militants qui ont voyagé à Bagdad pour se porter volontaires en tant que "boucliers humains" contre une attaque américaine, neuf militants pacifistes hollandais ont été arrêtés mardi pour s'être enchaînés aux portes du centre militaire américain proche de Rotterdam. En Italie, des centaines de protestataires ont occupé des gares et des voies ferrées pendant presque une semaine afin de retarder des trains transportant des équipements militaires américains du nord de l'Italie à la base militaire Camp Darby près de Pise. Des protestataires irlandais ont franchi le périmètre de sécurité de l'aéroport de Shannon en janvier et ont endommagé un avion de la U.S. Navy, obligeant d'autres avions à détourner leurs vols et à se réapprovisionner en combustible ailleurs. Les mouvements syndicaux en l'Italie et en France ont promis des débrayages et des grèves si la guerre éclate.

Les organisateurs disent qu'ils voudraient trouver une manière de canaliser cet enthousiasme et cet activisme nouvellement découverts en un mouvement politique mondial. Mais ils disent que la nature disparate des participants rendrait un tel mouvement difficile sinon impossible à créer.

« Ceci a été provoqué par des forces sociales, et ce n'est pas quelque chose que les organisations ont produit, » dit Andrew Burgin, un membre du comité de coordination britannique de la coalition. « Ils ne sont pas sous notre contrôle. . . Vous ne dirigez pas un mouvement comme ceci, le mouvement vous dirige. »

Belgique : pour la justice fiscale, tout simplement !

Par Denis Horman, chargé de recherches au Gresea

La fiscalité directe sur les personnes physiques et sur les sociétés est un objectif essentiel pour garantir le financement des services publics, pour une redistribution de la richesse sociale et la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. Encore faut-il qu'il y ait égalité devant l'impôt (c'est-à-dire que celui-ci touche tous les revenus et tous les patrimoines) et qu'il y ait progressivité de l'impôt (c'est-à-dire que le taux de l'impôt soit proportionnel aux facultés contributives). A cet égard, la Belgique est un bien mauvais exemple.

Belgique, paradis fiscal ?

La Belgique recèle des avantages fiscaux particuliers…pour les plus riches.

La Belgique reste un des derniers pays de l'UE (avec l'Irlande et le Portugal, également le Luxembourg et l'Autriche pour l'épargne des non-résidents) à maintenir

le secret bancaire fiscal : les organismes financiers ne sont tenus à aucune obligation de communication au fisc des comptes bancaires, les numéros des comptes, leur nature (à vue, à terme, les titres, etc.) et leurs titulaires. Les organismes financiers n'ont aucune obligation de fournir une liste des bénéficiaires des revenus d'intérêts et des montants de ces revenus. Toutefois, le fisc peut demander des informations aux banques dans deux cas précis : quand un contribuable dépose une plainte, ou encore si, à la suite d'une enquête « sérieuse », de forts soupçons de fraude existent. Par ailleurs, la levée du secret nécessite la signature de trois hauts fonctionnaires fiscaux. La Belgique reste un des pays les plus restrictif en matière de contrôle de la comptabilité des banques.

La Belgique reste un des derniers pays de l'UE qui ne connaît pas la moindre forme d'impôt sur la fortune (même le Luxembourg applique un tel impôt pour ses ressortissants).

La Belgique reste un des rares pays de l'UE qui n'impose pas d'impôt sur les plus-values boursières, sur des actions de sociétés. L'impôt sur les plus-values, dans des pays comme l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, etc., peut aller jusqu'à 24% .

La Belgique reste un paradis fiscal pour les firmes transnationales : via leurs « centres de coordination », elles ne paient que 1% à 3% d'impôts , alors que leurs bénéfices ont sensiblement augmenté ces dernières années. Pour l'année 2001, 261 centres de coordinations installées en Belgique ont déclaré 38.830.000 euros d'impôts pour un bénéfice global de 1millard 748.291 euros, c'est-à-dire 2,22% d'impôts .

Les récentes réformes fiscales, loin de faire progresser la justice fiscale, accentuent l'inégalité devant l'impôt, en favorisant les plus hauts revenus et les sociétés. Ainsi, la dernière réforme fiscale de 2001 sur l'impôt des personnes physiques (IPP) limite à 50% le taux maximal d'imposition. Les taux supérieurs (52,5% et 55%) sont supprimés. Quelle que soit la hauteur du revenu, le taux supérieur d'imposition sera toujours de 50%. Cette mesure réduit la progressivité de l'impôt et donc la redistribution de la richesse produite.

Il en va de même pour l'impôt des sociétés (Isoc). L'accord gouvernemental du 25 mars 2002 prévoit une baisse des taux nominaux d'imposition : le taux général va passer de 40,17% à 34% et le taux pour les PME de 28,84% à 24,98%. Cependant le taux effectif d'imposition ne dépasse guère les 20%, grâce à l'ingénierie fiscale et les multiples possibilités légales de dégrèvements.

Levée du secret bancaire

La levée du secret bancaire – avec la transparence sur les flux financiers- constitue pour beaucoup un préalable pour (1) garantir une juste perception de l'impôt et donc une redistribution équitable de la richesse sociale ; (2) intensifier la lutte contre la fraude fiscale, les paradis fiscaux et la criminalisation financière organisée ; (3) établir un cadastre des fortunes et permettre ainsi un impôt sur la fortune.

A cause du secret bancaire fiscal de fait, les patrimoines mobiliers, financiers (qui composent aujourd'hui les deux tiers des patrimoines : dépôts bancaires, comptes-titres, bons de caisse, actions, obligations, sicav…) et les revenus de ces patrimoines (plus values boursières, etc.) échappent presque totalement à l'impôt. Ils ne sont pas connus, pas recensés. Il n'y a pas de cadastre des patrimoines mobiliers. Il n'existe pas, dans notre pays, de registre central des comptes bancaires. Ce registre existe dans d'autres pays, notamment en France (Ficoba), ce qui facilite grandement la tâche des enquêteurs.

Fin 1997, selon une étude de la Vrije Universiteit Brussel, le patrimoine des Belges s'élevait à un peu plus de 44.000 milliards de FB (1.091 milliards d'euros), soit une augmentation de 250% par rapport à 1983. Ce patrimoine est, on s'en doute, inégalement réparti : plus de la moitié de cette richesse est aux mains de 10% des ménages (dont la fortune moyenne était en 1997 de quelque 60 millions de FB ou 1,5 millions d'euros). Le 1% des ménages les plus riches possède un quart de la richesse du pays (avec une fortune moyenne de 277,63 millions de FB ou 6,882 millions d'euros, en 1997).

Ce sont les plus riches, les plus fortunés, qui paient le moins d'impôts, en rapport avec leurs capacités contributives. Le secret bancaire fiscal et donc l'absence d'un cadastre des patrimoines financiers sont une des causes d'une telle situation. Ainsi, dans le budget de l'Etat fédéral en 1997, les recettes provenant de la taxation des revenus financiers (le précompte mobilier, prélèvement à la source de 25% sur les dividendes – revenus d'action- et 15% sur les intérêts) ne constituaient que 4,3% des recettes fiscales totales. Quant aux recettes provenant de la taxation du patrimoine (actuellement sur le précompte immobilier et les droits de succession), elles ne représentaient que 5,6% de ces recettes fiscales totales. Le budget de l'Etat, indispensable au financement des services publics et des besoins sociaux, est donc alimenté par l'impôt sur les revenus connus par le fisc, essentiellement les revenus des salariés, des allocataires sociaux, communiqués automatiquement à l'administration des impôts.

Sans la levée du secret bancaire fiscal, il est également difficile de mener une action efficace contre la fraude fiscale qui se situait, en 1997, entre 532 et 649 milliards de FB (13,19 et 16,09 milliards d'euros.

La concrétisation d'une justice fiscale ne bute pas sur des problèmes techniques, mais bien sur une question de volonté politique.



Il en est de même pour une justice financière internationale. Deux livres « Révélations » et « la boîte noire », écrits par le journaliste français Denis Robert, en collaboration avec Ernest Backes, numéro trois, jusqu'en 1983, de Clearstream, ont apporté la preuve qu'il est techniquement possible d'assurer une « traçabilité » de toutes les opérations financières internationales. Comme le souligne l'Appel de Bruxelles pour une justice financière internationale, « toutes les opérations sont enregistrés sur micro-fiches ou disques optiques et conservées au sein des chambres de compensation (Clearstream au Luxembourg et Euroclear à Bruxelles, par lesquelles transitent toutes les transactions mobilières internationales, ndlr) et dans les archives de Swift (société installé également à Bruxelles par laquelle transite la plus part des transactions en devises au niveau international, ndlr) ».

A ce propos, deux sénateurs , Jean Cornil (PS) et Jacky Morael (Ecolo) ont déposé une « proposition visant à instaurer une commission d'enquête, chargée d'enquêter sur l'utilisation de comptes auprès des sociétés de clearing et de routing à des fins de fraude fiscale et/ou blanchiment d'argent ». Ils proposent que cette commission d'enquête, qui disposerait des pouvoirs d'un juge d'instruction, « examine le fonctionnement des chambres de compensation internationale (clearing) et du réseau Swift », « détermine si des entreprises en Belgique disposent de comptes non publiés », « examine leur éventuelle utilisation à des fins de fraude fiscale et/ou blanchiment de capitaux ». Les deux sénateurs souhaitent également que la future commission d'enquête « formule des propositions relatives à un contrôle public international » de Swift, Euroclear et Clearstream, reprenant ainsi à leur compte la proposition de l'Appel de Bruxelles.

Impôt sur les grosses fortunes ?

La part des revenus du capital dans la richesse nationale a augmenté au détriment des salaires et le facteur « capital » a fortement bénéficié des différentes réformes fiscales des deux dernières décennies.

Les détenteurs de la dette publique (les plus fortunés) profitent allègrement de ce système de cocagne. Pendant qu'ils s'adonnent à l'évasion et la fraude fiscales, bénéficiant au passage des mesures de défiscalisation de leur fortune, les plus riches (institutions financières et individus) encaissent cash les intérêts substantiels de leurs placements garantis sur le marché des titres de la dette publique.

En 2000, le taux d'intérêt moyen de la dette publique belge s'élevait à 6,4 pour une inflation de l'ordre de 2%. Ces revenus sont faiblement taxés par l'Etat fédéral (15% du précompte mobilier libératoire, car le bénéficiaire ne doit pas les mentionner dans sa déclaration de revenus). Aujourd'hui, près de 600 Milliards de FB (15 milliards d'euros) sont, chaque année, nécessaires pour payer les intérêts de la dette publique. C'est le premier budget de l'Etat (entre un quart et un tiers du budget).

Pour promouvoir une nouvelle politique de redistribution de la richesse, en vue de répondre aux besoins sociaux de la population, d'aucuns estiment que la levée d'un impôt exceptionnel sur le patrimoine des 10% les plus riches serait complètement justifiée fiscalement (les facultés contributives de cette couche la plus favorisée ont été fort peu sollicitées depuis trop longtemps) et économiquement (l'enrichissement des plus riches s'est surtout produit par la spéculation sur les marchés financiers). Selon les estimations du professeur Max Frank, un impôt exceptionnel au taux de 7,5% permettrait de diminuer la dette de 1.800 milliards de FB (45 milliards d'euros) et la charge des intérêts de 150 milliards de FB (quelque 3.720 Euros). Une vie pour rompre le carcan budgétaire imposé par les charges considérables que constituent les intérêts de la dette publique consisterait en effet à lever un impôt exceptionnel (pour une diminution immédiate et drastique de l'endettement) et annuel. Ici aussi, cette mesure implique l'établissement d'un cadastre des fortunes (avec levée du secret bancaire et la suppression des titres au porteur).

Un tel impôt sur la fortune – qui existe encore (peut-être plus pour longtemps !) à taux très bas, dans plusieurs pays de l'UE (Allemagne, France, Italie, Danemark…), a aussi été préconisé dans le cadre d'une « harmonisation fiscale » par le haut, au sein de l'Union européenne.

On citera dans le même ordre d'idées la revendication visant à mettre en œuvre, d'abord à l'échelle de la zone euro ou de l'Union européenne, la taxe, dite « taxe Tobin », s'appliquant à toutes les transactions sur le marché des changes, afin de réduire la volatilité des capitaux, ralentir les placements financiers à court terme et surtout les transactions purement spéculatives. Au plan européen et au plan mondial, en 1995 déjà, le Rapport sur le commerce et le développement de la CNUCED allait dans la direction d'un impôt sur les grosses fortunes : « Il faudra s'attaquer au problème du surendettement public (…). Un prélèvement fiscal exceptionnel sur les avoirs financiers pourrait être le meilleur moyen de ramener la dette publique à un niveau acceptable, sans soumettre l'économie à une inflation pénible ».

Il y a sur terre 7,1 millions de millionnaires en dollars ou en euros . Leur fortune cumulée représente 26,200 milliards de dollars, soit 25 fois plus que le revenu annuel de la moitié de la population de la planète. Un impôt exceptionnel de 6% sur le patrimoine du pour cent le plus riche de la planète permettrait de réunir 1.600 milliards de dollars. Cela correspond à l'ensemble de la dette publique externe des pays en développement où vivent plus de 85% de la population mondiale.

Propositions et mobilisations des mouvements sociaux

Les organisations syndicales, des collectifs (le réseau d'action contre la spéculation financière, « l'appel des 600 », lancé en 1996 par 600 personnes provenant des milieux sociaux, syndicaux, politiques), le mouvement ATTAC, etc. demandent la levée du secret bancaire, la suppression des titres au porteur, la suppression des limitations imposées au pouvoir d'investigation des administrations fiscales. L'analyse, ici, est que ces mesures sont un préalable pour une fiscalité plus juste pour établir un cadastre des patrimoines mobiliers (financiers): elles devraient logiquement entraîner une réduction de la pression fiscale surtout sur les couches de la population les moins riches qui, paradoxalement, supportent le plus gros de l'effort en ce qui concerne la perception de l'impôt. En même temps, les recettes fiscales supplémentaires, liées à une plus grande justice fiscale, permettraient à l'Etat de mieux rencontrer les besoins sociaux, d'assurer un secteur public performant, de garantir à chacun(e) un revenu minimum individuel décent, de mener une politique d'accueil digne d'un pays démocratique, etc.

L'Appel des six cents a élaboré un projet de proposition de loi visant à optimaliser les informations indispensables pour une perception équitable de l'impôt sur les revenus des personnes physiques. La proposition met prioritairement l'accent sur la levée du secret bancaire fiscal .

C'est au travers des mobilisations, dans l'unité la plus large, que ces revendications pour une justice fiscale pourraient avoir un impact et forcer la décision politique. L'enjeu est de taille. Comme le souligne la plate-forme de Attac international, « il s'agit de reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière et de s'opposer à tout nouvel abandon de la souveraineté des Etats au prétexte du « droit » des investisseurs et des marchands. Il s'agit tout simplement de se réapproprier ensemble l'avenir de notre monde ».

Contact pour cet article : denishorman@hotmail.com et gresea@skynet.be

G Monde Environnement

Par http://www.gmonde-env.org/

La planète n'est pas une marchandise ! Alors PRENEZ LA PAROLE !

Le G-8, qui réunit les sept pays les plus riches du monde, plus la Russie, joue, de fait, le rôle de gouvernement du monde, sans aucune légitimité. Il n'est pas mandaté par les peuples de la planète, mais impose pourtant ses choix et oriente la marche du monde. Il met en oeuvre des politiques néo-libérales qui accélèrent la concentration des richesses au profit d'une poignée de détenteurs de capitaux, qui précarisent l'emploi et les conditions de vie de la grande majorité des peuples et favorisent les exclusions culturelles et la destruction de l'environnement.

Ne laissons plus le monopole de la parole aux puissants. Il est temps de proposer qu'un " G-monde " démocratique s'organise pour contrebalancer ce G8 illégitime.

Un " G-monde pour l'environnement "

Les ministres de l'environnement du G-8 tiendront leur prochain sommet en France, à Angers, sur les bords de la Loire, les 25, 26 et 27 avril 2003. Parallèlement à cette réunion, se tiendra un autre sommet citoyen et pluraliste, ouvert au monde : Un autre sommet pour un autre environnement.

Ce grand forum écologique mondial sera ouvert à tous ceux qui souhaitent construire un autre monde juste et équitable, respectueux des humains et de la planète. Des expositions, ateliers, débats et conférences auront lieu pendant ces trois jours dans le " village du Gmonde-environnement ". Une grande marche pacifique se déroulera à Angers, dans l'après-midi du samedi 26 avril. Cette marche se terminera par une grande soirée de spectacle et de fête.

Un autre monde est nécessaire ! Construisons le ensemble.

Tous à Angers au " Gmonde-environnement " du 25 au 27 avril !

" Paroles de G-monde pour l'environnement "

Vous ne pouvez pas venir sur place ? Alors envoyez votre contribution par mail ou par courrier ! Une seule contrainte: tout doit tenir sur une page A4 (21x29,7 cm)!

Le contenu, c'est votre affaire : texte de proposition, de contestation, de témoignage, poésie, dessin, etc, tout est possible. Ces contributions pourront être intégrées dans les forums/débats (affichées, lues par des comédiens ou projetées). Toutes ces "paroles" pourront être rassemblées en un grand recueil et diffusées à l'issue du "Gmonde environnement" avec les synthèses des travaux.

Pour l'envoyer, une seule adresse : paroles@gmonde-env.org

N'oubliez pas de nous dire qui vous êtes et d'où provient votre message!

G-monde environnement - 1 rue Bardoul - 49000 ANGERS – France Renseignements : www.gmonde-env.org

Plate-forme du collectif

Le collectif se constitue pour organiser un « autre sommet » à l'occasion du « G8 environnement » qui

aura lieu à Angers les 25, 26, 27 avril 2003. Si les membres du collectif le jugent utile, il pourra se prolonger pour préparer le Forum social européen de St Denis (novembre 2003).

La démarche du collectif se fonde sur la contestation du G8 (Evian, du 1er au 3 juin 2003), qui se positionne comme gouvernement du monde sans aucune légitimité et impose de manière totalement antidémocratique ses choix économiques néo-libéraux à la planète entière, accélérant la concentration des richesses au profit d'une poignée de détenteurs de capitaux, précarisant l'emploi et les conditions de vie de la majorité des peuples Le collectif se veut à l'inverse porteur d'un projet alternatif (de « G monde »), représentatif de la diversité culturelle, redistributeur de richesses, porteur de culture de la paix, de justice sociale, de démocratie et garant d'une planète préservée.

Dans sa version « environnement », la réunion des ministres du G8 présente la même illégitimité : en se soumettant aux diktats du marché et des transnationales, les dirigeants des 8 Etats les plus riches de la planète sont responsables de l'essentiel des pollutions et destructions de la biosphère, ainsi que de la privatisation des biens communs de l'humanité que sont notamment le vivant (soumis à la brevetabilité comme par exemple les OGM), l'eau et les ressources énergétiques. Dans cet esprit, le collectif condamne le processus de privatisation des services publics (comme pour EDF en France) engagé dans le cadre de l'Union européenne et de l'OMC. Le collectif condamne également l'attitude du gouvernement des Etas-Unis, bras armé de la mondialisation libérale, qui fait peser une grave menace de guerre, génératrice de destruction des humains et de leur environnement.

Le collectif exprime sa volonté de rupture avec la logique économique capitaliste et guerrière, génératrice à la fois d'un rapport prédateur à l'environnement et de l'accroissement insupportable des inégalités. Il veut montrer qu'un peu partout dans le monde, des expériences alternatives se développent et réussissent.

Le sommet « G monde environnement » est le sommet de tous les citoyens :

1/ qui considèrent que l'environnement est l'affaire de tous

2/ qui refusent l'appropriation et le pillage systématique par les plus riches des ressources de la planète

3/ qui appellent de leurs voeux un projet de société et de développement au service et sous le contrôle des peuples du monde, alternatif au modèle libéral dominant.

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE

Sont membres du collectif les individus et organisations qui adhèrent à cette plate-forme.

Les membres du collectif souhaitent travailler dans le cadre suivant :

1/ Les décisions sont prises par les présents lors des plénières.

2/ L'organisation de la 'Parole' lors de « l'autre sommet » devra favoriser l'expression la plus large possible de tous les participants. Les tribunes seront en priorité ouvertes aux personnes et personnalités en fonction de leur contribution active en faveur d'un autre environnement et non en fonction de leur appartenance à tel groupe ou organisation.

L'expression des sensibilités particulières des différentes organisations membres du collectif se fera lors de la manifestation et dans l'espace forum (stands) mis à leur disposition durant les journées.

3/ Le financement de l'autre sommet sera assuré :

- par le lancement d'une souscription au niveau national et international

- par la participation financière des individus et organisations membres du collectif. Les modalités en seront fixées sur proposition de la commission budget.

- par le soutien financier ou logistique des collectivités territoriales sollicitées.

La gestion du budget sera confiée à l'une des organisations du collectif, sous contrôle d'une commission de coordination du collectif.

4/ Le collectif travaillera en 5 commissions spécialisées (logistique, thématique, communication, animation, manifestation) + 1 commission budget + 1 commission de coordination.

Dans la mesure du possible, les réunions du lundi seront des réunions plénières au cours desquelles seront prises les décisions collectives sur la liste de questions et où les commissions rendront compte de l'avancement de leurs travaux. Dans un souci d'efficacité, un animateur – modérateur sera désigné au début de chaque réunion pour essayer de cadrer les débats et distribuer la parole. Chaque animateur de commission devra faire le maximum pour transmettre au cours de la semaine, à la commission coordination, toute l'information disponible sur le fonctionnement de 'sa' commission afin de constituer le dossier collectif le plus complet possible.

La mondialisation près de chez nous…

Par Christian Jacquiau

Le modèle de la grande distribution française

Les concentrations dans la grande distribution française ont abouti à la formation d'un véritable oligopole. Aujourd'hui cinq centrales d'achats contrôlent 90% des biens de grande consommation. Elles fixent les prix dans un contexte ruinant à la fois leurs fournisseurs (entreprises et agriculteurs) et les citoyens-consommateurs.

L'augmentation continue du taux de marge arrière[1] a un impact désastreux sur les entreprises qui, peu à peu, sont privées de leurs moyens d'investir, d'entretenir des services de recherche et de développement et sont poussées à recourir à des délocalisations massives qui ne sont motivées ni par des exigences de leurs actionnaires, ni par la main invisible du marché, mais bien par des pratiques qui ne sont pas sans rappeler celles de certaines organisations… peu recommandables.

On connaît l'impact du développement de la grande distribution sur le tissu commercial de proximité : désertification des villes et des villages[2], source de sentiment d'insécurité et entraînant la destruction du lien social. Il est aujourd'hui clairement établi qu'un emploi créé en grande surface (le plus souvent précaire et à temps partiel non choisi) conduit à la destruction de cinq emplois (stables et durables) ailleurs.

Le lien entre ces pratiques et le sort réservé au monde agricole n'est que trop rarement fait par les médias qui sont avant tout des supports, repus de la publicité de la grande distribution, premier annonceur national.

La recherche de prix comprimés, permettant de dégager le maximum de marge pour le distributeur, favorise une agriculture toujours plus productiviste et toujours plus intensive. La France, pays de tradition rurale et agricole, a perdu 200 000 exploitations agricoles en cinq ans. Dans le même temps, grâce à la PAC (Politique Agricole Commune), les subventions généreusement distribuées à l'agriculture productiviste, intensive et polluante ont augmenté de plus de 31%.

Plans sociaux, licenciements massifs, artifices en tous genres (formations, stages en alternance, emplois-jeunes, associatifs) destinés à maquiller la réalité de la situation de l'emploi, sont autant de conséquences qui ne sont pas mises à la charge de ceux qui en sont la cause. Le consommateur, en tant que contribuable, doit assumer les coûts sociaux que les pratiques de la grande distribution française laissent à la charge de la collectivité.

Ces grands réseaux ont anéanti le commerce de proximité, ruiné l'artisanat, écrasé l'agriculture à taille humaine, désertifié les campagnes, poussé l'industrie à délocaliser[3] et favorisé les importations massives entraînant chômage, misère et précarité. La concurrence disparaît et le choix du consommateur se restreint au fur et à mesure que de nouvelles concentrations s'opèrent.

Au plan social, l'accroissement incessant du nombre des non cotisants (salariés, entreprises, paysans) conduit aujourd'hui à la remise en cause des systèmes de protection sociale. Pourtant le processus de destruction économique s'amplifie et s'accélère encore.

Tous les secteurs[4], tous les rouages de l'économie intéressent la grande distribution. Sans limite, sans exclusive, pourvu qu'ils soient générateurs de gains de productivité, un terme pudique derrière lequel se cache une volonté inavouée mais bien réelle : celle de rationaliser, limiter les recrutements, contenir l'évolution des salaires, se séparer des plus anciens, des mieux payés, des trop bien payés, licencier, dégraisser… pour réaliser des profits encore plus importants.

Ces richissimes grands réseaux français, qui ont fait la fortune de leurs créateurs et de leurs actionnaires, partent aujourd'hui, avec les mêmes méthodes mais avec des moyens décuplés, à la conquête de l'Europe, des Pays de l'Est, de l'Amérique du Sud, de l'Asie du Sud-Est et même de la Chine. Il manque un sixième continent pour satisfaire les ambitions de ces nouveaux maîtres du monde.

Au pays de José Bové et de Paul Bocuse, on aime fustiger Mac Do, symbole du non goût, normalisé et aseptisé. On s'indigne volontiers, un verre de Coca à la main, des conséquences de la mondialisation néolibérale que nous imposent les transnationales américaines. Puis, dissociant parfaitement le consommateur du citoyen qui sommeille en nous, on se lève comme un seul homme pour aller pousser le chariot dans les travées de ces temples de la consommation que sont nos grandes surfaces préférées.

Certains veulent encore croire que les méfaits de la grande distribution n'ont pas leur place ici, qu'il s'agit d'un combat poujadiste opposant le petit commerce au grand commerce.

Le modèle de la grande distribution française, fleuron de l'ultra capitalisme débridé, nous donne pourtant le meilleur des exemples de ce que peut être “ la mondialisation près de chez nous ”. Tout y est : captation des richesses, non redistribution, concentration du pouvoir, destruction du tissu économique et social, promotion d'une agriculture déshumanisée et productiviste, destructrice pour la ruralité et l'environnement, délocalisation de la production dans des pays socialement moins disant, exploitation des travailleurs et des enfants dans le Tiers monde, exportation de ces machines destructrices dans des pays dépourvus de protection sociale…

Le modèle de la grande distribution française est un véritable concentré de ce que peut être le capitalisme débridé tel que le rêvent les promoteurs du néolibéralisme mondialisé. Il est vain de vouloir s'opposer au néolibéralisme et à ses conséquences si

de telles machines à produire de la misère et de la précarité ne sont pas combattues avec énergie et efficacité.

Christian JACQUIAU
Contact pour cet article. contact : ch.jacquiau@capitaclysme.org

Pour en savoir plus :

- " Producteurs étranglés, consommateurs abusés - Racket dans la grande distribution française " - Le Monde Diplomatique - décembre 2002
- Les coulisses de la grande distribution - Christian Jacquiau - Albin Michel - 2000 (sixième réimpression février 2003)
- site : www.capitaclysme.org

------

[1] voir " Producteurs étranglés, consommateurs abusés - Racket dans la grande distribution française " - Le Monde Diplomatique - décembre 2002
[2] voir tableau : " le commerce de proximité en chute libre " - Le Monde Diplomatique - décembre 2002 - (article cité)
[3] voir exemple concret, réel et vécu à de multiples reprises, illustrant le chapitre L'industrie délocalise du livre " Les coulisses de la grande distribution ".
[4] Le commerce de la parapharmacie, des produits de beauté, de la communication, de l'informatique, de la bijouterie, des fleurs, du vin, la billetterie, les voyages, l'artisanat, l'automobile, les produits bancaires, d'assurance, les services, Internet, les articles de sport et même de l'apprentissage de la conduite automobile. Le premier bijoutier de France s'appelle Leclerc. Le premier armateur de pêche : Intermarché.

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Semaine 12-03-2003 >> 19-03-2003



http://attac.org/rdv/index.html

12/03

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Wien + Graz
BELGIQUE-BELGIE : http://wb.attac.be/modules.php?op=modload&name=Calendrier&file=index
Leuven
BRITAIN : http://www.attac.org.uk/attac/html/calendar.vm
London
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Nantes + Grenoble + Aix en Provence + Marseille + Vendome

13/03

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Wien + Graz
DANMARK : http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp
København
DEUTSCHLAND : http://www.attac-netzwerk.de/termine/index.php
Berlin + Braunschweig + Dresden + Frankfurt + Karlsruhe + Magdeburg + München + Offenbach
FINLAND : http://www.attac.kaapeli.fi/kalenteri
Vantaa
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Oslo
SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6
Lausanne

14/03

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Salzburg
DEUTSCHLAND : http://www.attac-netzwerk.de/termine/index.php
Neuss + Essen + Darmstadt + Aachan
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Arras + Auxerre + Andrest + La Rochelle + La Roche sur Yon

15/03

DEUTSCHLAND : http://www.attac-netzwerk.de/termine/index.php
Barmberg + Darmstadt + Freiburg + Göppingen + Göttigen + Halle + Hamburg + Kassel + Leipzig + Lörrach + Marburg + Oldenburg + Wiesbaden
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Marseille + Paris 20 + Brest + Lyon + Cergy Pontoise
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Oslo
SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6
Lausanne

17/03

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Wien + Innsbruck + Lienz
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Chateaubriant

18/03

AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php



Haid + Wien
DANMARK : http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp
København
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
St Brieuc + Metz + Epinal + Louviers + Lyon + St Nazaire
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Oslo
SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6
Lausanne

19/03
AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Triesting + Innsbruck + Wien + Graz
BRITAIN : http://www.attac.org.uk/attac/html/calendar.vm
London
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Grenoble + Paris + Villeneuve d'Ascq + Saintes + Paris